

Prologue

La tentation de Venise

Je n'aurais jamais dû me mêler de ce qui me regarde.
René Belletto, *Histoire d'une vie*.

Je suis sans doute vieux jeu : je ne supporte pas les fins. Qu'il s'agisse d'un film, d'un roman ou d'un séjour, d'un dossier, d'un siècle ou d'un amour, les fins me blessent bien plus qu'il ne faudrait. J'ai beau tenter de me contrôler, me dire que certaines fins ne sont que d'apparence, de façade, que derrière la cassure éphémère se cachent, prêtes à jaillir, les forces du renouveau, rien n'y fait : elles me laissent amputé à jamais.

Pour les fins, Venise constitue un décor impitoyable. Certes, les nombreuses églises peuvent paraître compatissantes, les palais solidaires, les clapotis réguliers des vaguelettes complices. Mais le ciel joue l'indifférent et les canaux savent se fermer pour refuser leur concours.

Témoin ce jour de début septembre 2001. Il pleut sur la ville, les gondoliers s'abritent, les touristes se calfeutrent du mieux qu'ils peuvent. Le téléphone sonne. J. répond, articule deux, trois mots, me passe le portable. Je la fixe : ses yeux pensent à autre chose.

Au bout du fil mon père, la voix fermée elle aussi. Venant d'apprendre en regardant LCI le verdict de la chambre de l'instruction, il distille les informations au compte-gouttes, préservant le suspense. La saisie de la cassette Méry ? Annulée. L'audition de François Ciolina, cet ancien dirigeant de l'Opac qui avait mis directement en cause sur procès-verbal Jacques Chirac ? Annulée. La convocation du chef de l'État, mon ordonnance d'incompétence ? Annulées. Dire que la surprise est immense serait mentir. Depuis le début de mon instruction sur les HLM de Paris, nul ne pourrait prétendre que j'ai été soutenu par mes supérieurs. Message que j'essaye, pour lui remonter le moral, de transmettre à mon père.

Oui, mais ce n'est pas tout, reprend-il, la voix moins fermée maintenant que remplie d'émotion, prête à éclater. De chagrin, de rage. Ce n'est pas tout : la juridiction d'appel a opté pour le dessaisissement, un juge de Paris va reprendre le dossier. Selon mon père, je ne peux pas rester sans réagir : il faut que je regagne Paris sur-le-champ.

Pour l'heure, je raccroche, tandis que le vaporetto aborde en tanguant l'église de la Salute. J. me précède sur le quai mouillé. Je lui explique de quoi il retourne. Elle allume une cigarette, réfléchit un instant, puis me dit : " Finalement, ce n'est pas si mal, comme fin. Une bonne façon de se débarrasser du fardeau, non ? Tu vas pouvoir enfin passer à autre chose. Il serait temps... Tu n'en as pas marre, de ce dossier ? "

Que si. Après sept ans, je ne sais toujours pas si ça a été une chance de m'occuper de cette instruction, ou un malheur. J'ai vécu, croisé beaucoup de gens, échappé à la médiocrité, aux jours qui se suivent et toujours se ressemblent. Mais j'ai aussi stressé, souffert, reçu plus de coups que n'importe quel juge avant moi ; vieilli. Alors il est vrai que je n'irai pas me plaindre qu'on m'ait retiré mon jouet. Mais c'est la forme qui me heurte. Le désaveu. La joie narquoise du camp d'en face.

Nous rentrons.

Un peu plus tard. La pluie a cessé, le Redentore est en travaux, la Giudecca en chantier, un massif paquebot passe devant les fenêtres de la pensione. Je viens d'avoir Christine Dufour au téléphone. Intelligente, laconique, elle partage depuis douze ans ma vie professionnelle : un record de longévité pour un couple juge-greffier. Effondrée, elle se raccroche au concret. Liste de ceux qui ont appelé pour me soutenir, des avocats, des policiers, des anonymes, ou pour solliciter une réaction, des journalistes, des représentants de syndicats de magistrats. Tentative d'analyse des attendus de l'arrêt. D'après ce que lui a dit une de mes collègues, le dessaisissement n'est en rien motivé, il ne peut s'agir que d'une erreur de frappe. Je suis sceptique. Une erreur, je n'y crois pas. Tout a l'air au contraire trop bien préparé. La fin programmée d'un empêcheur de s'arranger en rond. Quand même. À y réfléchir, la ficelle semble énorme, elle ne passera pas, elle ne peut pas passer.

L'espoir fait vivre.

Encore un peu plus tard. Je décortique l'arrêt que Christine m'a télécopié. Ce n'est pas seulement un désaveu, mais une attaque en règle contre moi. On laisse entendre que, volontairement, j'aurais poursuivi mon instruction sans tenir compte de l'ordonnance de suspension prononcée un an auparavant et que je n'ai jamais reçue. On affirme que j'avais forcément eu connaissance de cette ordonnance, puisqu'elle figure en original au dossier. En oubliant de dire que le dossier, lui, ne se trouvait pas en ma possession au moment où j'ai accompli les actes litigieux. Cette mauvaise foi me transperce.

Allez. Le ciel s'entrouvre, la lagune retrouve sa couleur d'émeraude, les rumeurs se réveillent.

Demain, il fera beau.

Oui : le lendemain, il fait beau. Je traverse le Campo San Stefano, un des plus beaux de Venise, passe devant les cafés bondés de Français venus en masse assister à la Mostra, puis pénètre tout au fond à gauche dans l'Internet café. Là, je me connecte sur les sites des quotidiens parisiens. Les réactions sont bien en deçà de mon espérance. *Le Figaro* tresse l'éloge de la présidente de la chambre de l'instruction. Pour *Le Monde*, mon dessaisissement apparaissait inévitable. Seul *Libération* tente de prendre ma défense. Les sites des télévisions montrent, eux, trois avocats pérorant devant les caméras dans les couloirs du Palais de Justice. Justice. À la suite de cette décision que j'estime injuste, je m'attendais à davantage, non pas d'égards, il ne faut pas exagérer, mais d'esprit critique. Même si je conviens qu'il est difficile, pour un journaliste, de s'en prendre ouvertement à une décision de justice, je ne peux que dresser ce constat amer : qu'on retire son dossier à un juge qui n'a pas démérité, tout le monde s'en moque.

Dois-je accorder une interview, écrire une tribune, accepter une émission de radio ou de télévision ? Mes proches tentent de m'y pousser, moi de résister. Depuis que m'a échu cette enquête à hauts risques, j'ai toujours essayé de marquer une différence entre affaire médiatisée et juge médiatique. D'où mon refus de parader à quelque émission que ce soit. Mais là, c'est directement à ma personne qu'on s'en prend. À mon honneur.

Alors ?

Non. La colère est mauvaise conseillère. Mieux vaut garder le silence, courber l'échine en attendant que ça passe.

Passer à autre chose, m'a dit J. Ces mots trottent dans ma tête. Cela fait plusieurs années que je pressens que je ne finirai pas ma vie professionnelle dans la peau d'un juge. Les ors fanés de la Cour de cassation, très peu pour moi. Les sempiternelles conversations relatives à l'avancement, à la mutation toujours contestée du voisin, aux comparaisons pointilleuses entre

les charges de travail respectives des différentes chambres, pallient mal une absence quasi totale de réflexion sur notre charge, notre mission, les moyens de faire en sorte que la société soit un peu plus juste.

On a pu écrire que la magistrature était un petit métier pratiqué par de petites gens. Je ne suis pas d'accord sur la première partie de cette analyse : juger, trancher, décider, chercher la vérité, c'est un beau métier ; mais les collègues me déçoivent jour après jour.

C'est donc empreint de lassitude que j'avais commencé à instruire l'affaire des HLM de Paris. Mais je continuais, dans la solitude de mon cabinet, à œuvrer pour éviter l'injustice, à faire en sorte que la Justice soit la même pour tous. Cette lutte de l'intérieur, je n'y crois plus. La lassitude a fait place au dégoût. À la fuite de la foi.

À l'érosion de ma vocation.